



MAIRIE
DE
BUISSON
84110

CONSEIL MUNICIPAL

le lundi 6 février 2023 à 20 h

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Dominique LE CRONC, Sylvie PUECHLONG, Christine SERRET.

Messieurs Jacques PIOT, Philippe PUIGMAL, Marc COUCHE.

Absents : Mireille DUCLOS TORTEL

Secrétaire de séance : Dominique LE CRONC

1. Approbation du conseil municipal du 20 janvier 2023

Pour : 8

Abstention : 0

Contre : 0

2. Demandes de subvention concernant le mur de l'ancien chemin de ronde et de la porte Est des remparts :

- **DETR**

- **Région : « Nos communes d'abord »**

Ces deux projets relèvent tous les deux d'un problème de sécurité : le mur effondré rend l'espace impraticable et la porte EST nécessitent des barrières de sécurité car le risque de chute de pierre est de plus en plus important en raison des infiltrations d'eau persistantes. Le nouveau directeur du CAUE a rédigé une note de cadrage pour les entreprises à la suite de sa visite vendredi le 27 janvier et préconise « une intervention rapide au regard de la stabilité précaire de la partie du mur encore en place ». Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à déposer une demande de subvention DETR à hauteur de 40% du montant des travaux et une autre à hauteur de 40% à la région dans le cadre du dispositif « Nos communes d'abord ».

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

Arrivée de Sylvie PUECHLONG à 20h15

3. Choix de l'entreprise concernant le mur de l'ancien chemin de ronde et de la porte Est des remparts : ce point est reporté à la prochaine séance ; tous les devis n'étant pas arrivés.

4. Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de l'atelier municipal

Ce nouveau projet nécessite une Aide à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour lancer la consultation travaux, mettre en place les procédures dématérialisées, rédiger l'ensemble des documents de décisions (délibérations, notifications, montage des marchés) accompagner le suivi du marché.

La mission demandée à Nathalie Rougon correspond aux besoins identifiés et relève strictement du suivi du Maître d'ouvrage. Compte tenu de la charge importante pour un seul agent, le Conseil Municipal délibère favorablement.

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

5. Castration féline : convention

Ce point est reporté à la prochaine séance.

6. Demande de subventions :

- Association départementale des comités communaux feux de forêt de Vaucluse

Ne disposant pas de comité feux de forêt, il est important de contribuer financièrement à l'investissement des bénévoles qui assurent la surveillance des massifs forestiers durant les périodes critique de risque de feu de forêt, ainsi que la prévention. La subvention minimum est de 150€. Le Conseil Municipal délibère favorablement.

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

- Fondation du patrimoine

Ayant déjà sollicité la Fondation du patrimoine pour la restauration de l'église puis de la fontaine, le Conseil Municipal délibère en faveur du renouvellement de l'adhésion et du paiement de la cotisation de 100€.

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

7. Questions diverses :

- "La clôture du terrain de la Tour de Guet est évoquée. Le rideau végétal constituant la limite nord a été partiellement arrachée par un riverain. L'ambiguïté qui en découle sur la limite du domaine public engage notre responsabilité en cas d'incident. Il faudra y remédier, un bornage s'avère nécessaire."
- Réunion publique de restitution de l'association « Courant Fort » et inscription au COPIL
- Collectif du chat bleu
- Lions club de Vaison la Romaine
- Composteur
- Réunion de travail pour l'organisation de l'ouverture de la Tour de Guet, installation de cimaises, plantations ...

Fin de la séance à 22h15

Le secrétaire de séance

Dominique LE CRONC



Le Maire,

Chantal FRITSCH

